

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00623

Numéro SIREN : 398 110 445

Nom ou dénomination : OKAIDI

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2020 sous le numéro de dépôt 6926

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

OKAIDI

162 boulevard de Fourmies

59100 Roubaix

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : OKAIDI

Numéro RCS : 398 110 445

Numéro Gestion : 1997B00623

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 162 boulevard de Fourmies

59100 Roubaix

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2019

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 17/07/2020

Sous le numéro : 6926

Délivré à Lille-Métropole le 21 juillet 2020

Le Greffier,



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

COPIE CERTIFIÉE

20205006926LC

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS

Adresse de l'entreprise : 162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX

exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 8 1 1 0 4 4 5 0 0 0 3 6

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122019		N-1 31122018	
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
							Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC <td></td> <td></td> <td></td>			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	45 759 803	AG	27 011 865	18 747 938	18 784 804
		Fonds commercial (1)	AH	49 270 642	AI	13 031 111	36 239 531	44 116 994
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 636 377	AK	10 100	1 626 277	1 619 653
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	18 926 264	AS	14 925 533	4 000 730	1 808 765
		Autres immobilisations corporelles	AT	110 043 326	AU	89 565 789	20 477 536	27 094 684
		Immobilisations en cours	AV	4 049 515	AW		4 049 515	5 059 564
		Avances et acomptes	AX	139 562	AY		139 562	669 537
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	25 317 908	CV	3 575 281	21 742 626	21 713 576
		Créances rattachées à des participations	BB	5 230 074	BC	1 002 622	4 227 452	4 182 163
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	365 401	BG		365 401	365 401
		Autres immobilisations financières*	BH	7 203 015	BI		7 203 015	7 106 941
TOTAL (II)			BJ	267 941 893	BK	149 122 304	118 819 588	132 522 086
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 085 069	BM		2 085 069	2 184 940
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	87 677 582	BU	1 110 717	86 566 864	90 208 882
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	211 094	BW		211 094	171 557
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	39 005 427	BY	2 301 910	36 703 517	25 364 700
		Autres créances (3)	BZ	74 128 346	CA	11 583 568	62 544 778	57 288 782
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
		Disponibilités	CF	5 520 157	CG		5 520 157	9 185 747
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	10 318 299	CI		10 318 299	5 378 506
	TOTAL (III)		CJ	218 945 977	CK	14 996 196	203 949 781	189 783 116
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN	338 609			338 609	862 511
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	487 226 480	IA	164 118 501	323 107 979	323 167 714
Renvois : (1) Dont droit au bail : 24 577 743			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS OKAIDI SAS		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 2 928 240)	DA	2 928 240	2 928 240	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 069 175	1 069 175	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	292 824	292 824	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	39 871 254	52 041 952	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(14 351 587)	(12 170 697)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	1 282 828	2 660 086	
	TOTAL (I)	DL	31 092 735	46 821 581	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 887 548	6 966 838	
	Provisions pour charges	DQ	6 199 950	853 430	
	TOTAL (III)	DR	9 087 498	7 820 269	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 402 117	826 986	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	126 175 165	118 568 588	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	108 116 043	104 868 548	
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 918 126	30 091 604	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 628 722	3 690 474	
	Autres dettes	EA	14 657 902	6 923 221	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 078 429	2 967 086	
TOTAL (IV)	EC	281 976 507	267 936 509		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED	951 238	589 354		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	323 107 979	323 167 714		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	281 976 507	267 936 509	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 402 078	826 986		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIÉE

CONFORME

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS

Exercice N

Exercice (N - 1)

		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	339 371 666	FB	123 283 907	FC	462 655 573
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	130 954 441
		FG	20 440 764	FH	8 267 092	FI	28 707 856
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	359 812 430	FK	131 550 999	FL	491 363 430
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	1 743 982
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	9 435 368
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 300 976
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	507 843 758
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	252 400 793
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 022 068
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 680 948
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	71 795
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	132 761 948
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 006 749
	Salaires et traitements*					FY	60 531 107
	Charges sociales (10)					FZ	19 645 312
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	14 014 080
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	2 893 907
	Autres charges (12)					GD	2 595 593
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	9 252 851
						GF	507 877 156
						GG	(33 398)
						GH	
						GI	
						GJ	1 020 927
						GK	
						GL	563 325
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GM	3 780 372
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GN	519 490
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GO	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GP	5 320 790
	Différences positives de change					GQ	3 084 784
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GR	5 384 083
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GS	68 867
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GT	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GU	8 537 735
	Différences négatives de change					GV	(3 216 945)
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GW	(3 250 343)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							(9 955 887)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							(7 364 168)

Désignation de l'entreprise <u>SAS OKAIDI SAS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 042 674	231 812
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	512 295	539 723
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 126 893	3 909 475
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 681 863	4 681 011
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 219 625	2 487 193
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 461 743	170 369
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	12 530 172	8 341 376
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	19 211 542	10 998 939
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(12 529 678)	(6 317 927)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(1 428 434)	(1 511 399)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	519 846 412	541 888 253
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	534 197 999	554 058 951
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(14 351 587)	(12 170 697)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
			HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 020 927	1 263 084
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 594 912	3 207 119
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HX	1 837 264	3 523 292
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 492 736	2 466 754
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	5 300 976	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	8 515 036	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6 Dont cotisations facultatives Madelin A7	obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	joindre en annexe) :			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Prov impairment - incorporels		7 565 274		
Prov impairment - Corporels		2 307 462		
VNC sortie d'immos - Incorporels		2 271 902		
VNC sortie d'immos - Corporels		22 798		
Dotation IDR		1 929 732		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation

SAS OKAIDI SAS
398110445 IS2

N° 2053

1 / 1

31/12/2019

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evènements post-clôture	2
2	Principes, règles et méthodes comptables	4
3	Informations relatives au bilan	5
3.1	ACTIF	5
3.1.1	Tableau des immobilisations	5
3.1.2	Tableau des amortissements	5
3.1.3	Immobilisations incorporelles	5
3.1.4	Immobilisations corporelles	6
3.1.5	Immobilisations financières	7
3.1.6	Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales	8
3.1.7	Cautions, Avals et Garanties accordées par la société-mère à ses filiales	8
3.1.8	Dividendes perçus par les filiales	8
3.1.9	Stocks	9
3.1.10	Créances	9
3.1.11	Valeurs mobilières et disponibilités	10
3.1.12	Comptes de régularisation	10
3.1.13	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	10
3.2	PASSIF	11
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	11
3.2.2	Capital	11
3.2.3	Provisions pour risques et charges	11
3.2.4	Dettes financières	13
3.2.5	Autres dettes	13
3.2.6	Comptes de régularisation	13
4	Informations relatives au compte de résultat	14
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	14
4.2	Résultat financier	14
4.3	Résultat exceptionnel	15
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	15
4.4.1	Transfert de charges	15
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	16
5	Autres informations	17
5.1	Engagements financiers	17
5.1.1	Autres engagements	17
5.2	Effectif moyen	20
5.3	Engagement formation au titre du CPF	20
5.4	Rémunération des dirigeants	20

1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Les événements marquants de l'année 2019 concernent principalement notre parc de magasins :

- Sur l'enseigne Okaidi (marques Okaidi et Obaïbi) :
 - Ouverture de 9 magasins en propre correspondant tous à des déménagements de cellule, 1 magasin outlet et 2 magasins en franchise en France et 24 magasins en franchise à l'international,
 - Fermeture de 8 magasins en propre, 1 magasin en franchise en France ainsi que de 13 magasins en franchise à l'international
 - A fin 2019, notre parc s'établit en France à 334 magasins détenus en propre, 40 en franchise et 5 en outlet. A l'international de 233 magasins en franchise.

- Sur l'enseigne Oxybul (marques Oxybul Eveil & Jeux et marques nationales) :
 - Pas d'ouverture en propre cette année,
 - Fermeture de 5 magasins,
 - A fin 2019, notre parc s'établit à 32 magasins, tous détenus en propre.

- Sur l'enseigne Id Kids (multimarques dans le monde de l'enfant) :
 - Ouverture de 2 magasins détenus en propre, et 1 magasin en franchise
 - Pas de fermeture,
 - A fin 2019, notre parc s'établit à 24 magasins (21 en propre, et 3 en franchise).

Nomination d'un nouveau représentant permanent du Président – Décision du 28/06/2019

Monsieur Grégoire DUFOREST a été nommé comme représentant permanent du Président à compter du 30/06/2019 pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de la décision annuelle appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021.

Démission d'un Directeur Général – Décision du 28/06/2019

La démission de Monsieur Alexis DE SEZE a été actée par le Président à compter du 30 juin 2019, Monsieur Gauthier WATRELOT devenant ainsi l'unique Directeur Général de la Société.

Nomination d'un co-Commissaire aux comptes – Décision du 30/09/2019

La société ERNST & YOUNG AUDIT a été nommé comme co-Commissaire aux comptes pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de la décision annuelle appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

1.2 Evénements post-clôture

Les revenus attendus par Okaidi, sur l'exercice 2020, vont être impactés de manière directe ou indirecte par la pandémie de Codiv-19. Dès la mi-mars 2020, les mesures de fermetures administratives ont entraîné des arrêts de services et autres conséquences d'exploitation, au niveau des sociétés logistiques ainsi que pour tous les réseaux de distribution, quel qu'en soit le mode d'exploitation (propre ou franchise).

Pour faire face à cette situation et afin d'en limiter, au maximum, les effets, la société Okaidi a eu recours aux différents dispositifs de chômage partiel et autres formes de soutien des différents états dans lesquels il est implanté.

A la date d'arrêté des comptes, les incidences, de cet événement en-cours, sur l'activité et la situation financière de la société ne peuvent être déterminées précisément.

La société ID Valeurs, holding animatrice et financière du Groupe, a sollicité le soutien de partenaires financiers (historiques et nouveaux) qui lui ont accordé des financements additionnels, notamment dans le cadre d'un PGE, pour un montant total de 130M€, afin de permettre aux différentes sociétés du Groupe de disposer des ressources financières afin de surmonter les effets de la crise économique découlant de la pandémie de Covid-19.

Grâce à la mise en place de ces différents dispositifs, la continuité d'exploitation de la société Okaidi n'est pas menacée dans les 12 prochains mois."

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC n°2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 *Evaluation*

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les frais de développement liés aux projets informatiques sont immobilisés dès lors qu'ils correspondent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ou de viabilité économique.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des malis de fusion (13 299 K€) issus des différents rachats opérés.

3.1.3.2 *Amortissement*

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	18 mois à 3 ans	Linéaire	12 mois

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 *Dépréciation des immobilisations incorporelles*

Les fonds commerciaux et les droits au bail attachés aux magasins font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2019, la dépréciation sur les éléments incorporels s'élève à 13 031 k€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
80	13 031,11

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	3 à 20 ans	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2019 la dépréciation sur les éléments corporels s'élève à 4 120 k€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
82	4 119,79

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et Participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
ID Project 2	-14,21	100%	5	5		114	5
Play ID	-4,94	100%	5	5		-	1
GIE Avignon	0,00	0,95%	670	670		-	-
			-	-			
International							
Spain	-5 009,06	100%	5 069	5 069	3 500	21 687	345
Belgium	-2 300,51	99,97%	2 899	2 899		2 950	98
Italy	-10 107,74	100%	9 175	9 175		61 825	153
Netherland	-1 722,28	100%	890	-		-	7
Canada(2)	1 148,60	100%	0	0	682	1 419	140
Shanghai (3)	-772,63	100%	1 958	1 346		11 714	1 665
Okaidi Northern Ireland Ltd (1)	0,00	100%	45	-	-	-	-
Eire (1)	0,00	100%	20	-	-	-	-
Germany	4 120,20	100%	1 625	-	-	9 137	704
Québec(2)	2 451,69	100%	0	0	-	5 155	2 736
Poland(4)	5 517,38	100%	449	0	-	6 442	1 526
Luxembourg	-611,24	100%	13	13		7 029	186
Hong Kong (5)	272,49	100%				1 818	272
Japon(6)	2 893,86	100%	79	79		1 647	1
Suisse (7)	-462,56	100%	2 449	2 449		8 804	185
Total	-4 600,95		25 351	21 711	4 182	139 514	6 778

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Une dépréciation des créances rattachées est constituée lorsque la dépréciation des titres et des prêts ne suffit pas à absorber l'écart constaté entre la valeur des titres détenus par la société mère et la valeur d'inventaire.

3.1.5.2 *Dépréciations des titres*

Les dépréciations des titres au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant dépréciation	% de depreciation
OKAIDI Québec	0	100%
Okaidi Poland	449	100%
Okaidi Shanghai	611	31%
Okaidi Netherlands	890	100%
Okaidi Germany	1 625	100%
Total	3 575	

3.1.5.3 *Dépréciation des créances immobilisées*

Les dépréciations des créances rattachées à des participations au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Filiales	Créance_Prêts	% de dépréciation
OKAIDI QUEBEC	190	100%
GERMANY	663	100%
OKAIDI POLOGNE	149	100%
Total	1 003	

3.1.6 **Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales**

Néant

3.1.7 **Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales**

Néant

3.1.8 **Dividendes perçus par les filiales**

Néant

3.1.9 Stocks

3.1.9.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2019	Dépréciation 2019	Valeur nette 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2018
Produits finis	61 848	- 1 111	60 737	65 744
Transit	25 830		25 830	24 493
Matières premières et fournitures	2 085		2 085	2 157
Total	89 763	- 1 111	88 652	92 394

La variation des stocks entre 2018 et 2019 s'explique par :

- L'augmentation du stock en transit correspondant à l'anticipation des achats de la saison été 2020,
- La baisse du stock de produits finis par une meilleure stratégie des achats et du circuit d'approvisionnement permettant la baisse des résiduels des saisons antérieures (- 4 038 K€)

3.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à

hauteur de leur de valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.10 Créances

3.1.10.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	2 691
Avoirs à recevoir	1 729
Autres produits à recevoir	75
Total	4 495

3.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

3.1.12 Comptes de régularisation

3.1.12.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	7 946
Charges locatives	966
Maintenance IT	1 212
Autres charges constatées d'avance	194
Total	10 318

3.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont :

- Soit comptabilisés au taux couvert lorsqu'ils sont effectivement couverts par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordée par IDV (ils ne font de ce fait l'objet d'aucune réévaluation à la clôture) ;
- Soit comptabilisés au cours du jour de l'opération, puis réévalués à la clôture de l'exercice au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2019, il a été constaté un écart de conversion actif de 339 k€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecarts de conversion Actif	339
Ecarts de conversion Passif	- 951

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2019	Affectation Résultat 2018	Résultat 2019	Provisions réglementées	Clôture 2019
Capital social	-2 928,24				-2 928,24
Primes et réserves	-53 403,95	12 170,70			-41 233,25
Report à nouveau	0,00				0,00
Résultat	12 170,70	-12 170,70	14 351,59		14 351,59
Provisions réglementées	-2 660,09			1 377,26	-1 282,83
Total	-46 821,58	0,00	14 351,59	1 377,26	-31 092,74

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 183 015 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	183 015	2 928 240
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	183 015	2 928 240

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société OKAÏDI SA est consolidée au sein du groupe ÎD Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers
d'euros

	Ouverture 2019	Dotations	Reprises	Reprises non utilisées	Clôture 2019
Prud'hommes	306	32	-32	-85	221
Litiges juridiques	821	246	-180	-40	847
Fidélité	2 919	223			3 142
Stocks	237	199		-237	199
Indemnité départ en retraite	595	2 205			2 800
Change	863	339		-863	339
Résiduels filiales	1 088	934		-1 088	934
Retour sur ventes	633	233		-634	233
Provision pour impôt	258				258
Autres	99	116		-99	115
Total	7 820	4 525	-212	-3 046	9 087

La société Okaidi dispose d'un programme fidélité permettant à ses clients membres d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès à des chèques fidélité,
- des chèques naissances pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires pour les enfants des clients.

Elle constitue ainsi à chaque clôture une provision au titre :

- des points / chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients membres à cette date.
- Des chèques anniversaires à distribuer en 2020 aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques. Au 31 décembre 2019, cette provision s'établit à 3 142 k€.

2.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 2 800 k€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

L'avis de la CNCC EC 2018-17 a clarifié le traitement à retenir en normes françaises pour le calcul du taux de turnover. La recommandation est d'inclure uniquement les démissions.

Nous avons tenu compte de ce changement dans le calcul de l'engagement au 31/12/2019. L'impact de ce changement de taux dans le calcul est une dotation complémentaire de 1 930 K€ au 31/12/2019, comptabilisée en résultat exceptionnel.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	0,64%	Taux de marché au 31/10/2019, fondé sur les obligations d'entreprise de 1ère catégorie (1,61% en n-1)
Taux de progression des salaires	2,5%	Idem n-1
Taux de charges sociales	45%	Idem n-1
Table de mortalité	INSEE	
Table de turn-over		Propre à l'entreprise

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent principalement de :

- Compte courant ID Valeur 125 330 K€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	-1 402
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	-82 617
Dettes sociales	-8 818
Dettes fiscales	-3 925
Autres Dettes	-248
Total	-96 762

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2019, les produits constatés d'avance s'élèvent à 4 078 k€ correspondant à la participation des bailleurs aux travaux d'aménagements.

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	339 372	123 284	462 656
Production vendue de services			-
Production vendue de biens	20 441	8 267	28 708
Total	359 812	131 551	491 363

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant	
Produits financiers		
Reprise dépréciation des immo. Financières	-	3 780
Intérêts des comptes courants	-	1 021
Reprise provision risque de change n-1		-
Gains de change	-	519
Dividendes perçus		-
Autres		-
Sous-total_Produits financiers	-	5 321
Charges financières		
Dépréciation des immo. Financières		3 085
Intérêts des comptes courants		5 384
Provision pour risque de change		-
Pertes de change		69
Autres		-
Sous-total_Charges financières		8 538
Résultat financier		3 217

4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Natures	Montant
Produits exceptionnels	
indemnités d'exploitation et de résiliation de bail	1 662,50
Rep Impairment - incorporels	1 750,15
Rep Impairment - Corporels	999,48
Reprise amortissement dérogatoire	1 377,26
Produits sur franchise de loyer locaux Nanterre	436,27
Produits de cession d'immo	290,00
Profit sur antériorité / Fournisseurs	119,19
Autres	47,01
Sous-total_Produits exceptionnels	6 681,86
Charges exceptionnelles	
Prov impairment - incorporels	-7 565,27
Prov impairment - Corporels	-2 307,46
VNC sortie d'immos - Incorporels	-2 271,90
VNC sortie d'immos - Corporels	-22,80
Dotation IDR	-1 929,73
Dons	-1 837,26
Pertes sur fermetures titres Irlande (nord et Sud)	-1 320,68
Reprise Provision sur titres - Irlande (Nord et Sud)	-64,68
Projet DSI Abandonné	-815,27
Amortissements accélérés sortie d'immos	-727,70
Perte sur Fournisseurs débiteurs	-203,55
Indemnité Renonciation et rupture de bail	-98,00
pénalités et amendes fiscales	-12,64
Autres	-34,59
Sous-total_Charges exceptionnelles	-19 211,54
Résultat exceptionnel	-12 529,68

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
VARIATION DE STOCK DONS	- 1 426
CHARGES DE PERSONNEL	- 733
SINISTRES	- 179
DIVERS	- 155
Total	- 2 493

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société OKAIDI est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SAS depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	- 3 250	-	- 3 250
Exceptionnel	- 12 530		- 12 530
Participation		-	-
Crédit d'impôt		1 428	1 428
Total	- 15 780	1 428	- 14 352

Les dons effectués au cours de l'exercice ont généré un crédit d'impôt de 1 428 K€ représentant 60% de leur valeur.

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 87 929 k€ dont 55 665 k€ sont utilisés au 31/12/2019.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par OKAIDI vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à OKAIDI.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à OKAIDI annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

MONTANT	DEVISE	TYPE DE GARANTIE	Echéance
100000	EUR	SBLC	06/04/2020
200000	EUR	CHEQUES	09/04/2020
400000	EUR	SBLC	24/04/2020
100000	EUR	SBLC	15/05/2020
250000	EUR	GARANTIE BANCAIRE	31/05/2020
50000	EUR	SBLC	31/05/2020
550000	USD	SBLC	25/06/2020
700000	EUR	SBLC	26/06/2020
200000	EUR	SBLC	30/06/2020
300000	EUR	SBLC	05/07/2020
120000	EUR	GARANTIE BANCAIRE	31/07/2020
300000	EUR	SBLC	31/07/2020
480000	EUR	SBLC	15/08/2020
200000	EUR	SBLC	01/09/2020
200000	EUR	SBLC	19/11/2020
250000	EUR	SBLC	30/11/2020
2450000	USD	SBLC	31/12/2020
150000	EUR	SBLC	31/12/2020
250000	EUR	SBLC	31/12/2020
50000	EUR	SBLC	31/12/2020
50000	EUR	SBLC	31/12/2020
300000	USD	SBLC	31/12/2020
100000	EUR	SBLC	31/12/2020
50000	EUR	SBLC	31/12/2020
270000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	02/01/2021
500000	EUR	SBLC	05/01/2021
100000	EUR	SBLC	21/01/2021
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	31/07/2023
45000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	31/07/2025
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	31/12/2045
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	ILLIMITE
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	ILLIMITE
50000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
500000	CNY	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
400000	CNY	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
400000	CNY	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
200000	CNY	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
400000	CNY	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
200000	CNY	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
70000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
70000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
65000	USD	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
35000	USD	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
35000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
50000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
40000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
50000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE

5.1.1.2 Engagements donnés

Banque émettrice	Type de garantie	Objet de couverture	Montant	Devise	Fin validité
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	40 000,00	EUR	31/03/2020
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	11 200,00	EUR	03/07/2020
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	135 437,50	EUR	03/09/2020
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	50 000,00	EUR	30/09/2021
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	15 000,00	EUR	30/11/2021
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	15 000,00	EUR	30/11/2021
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	12 820,38	EUR	01/01/2022
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	9 931,50	EUR	28/06/2022
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	63 580,50	EUR	14/07/2022
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	154 554,50	EUR	14/07/2022
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	44 750,00	EUR	30/09/2022
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	18 337,50	EUR	08/11/2022
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	16 250,00	EUR	02/12/2022
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	11 283,84	EUR	31/12/2022
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	10 152,52	EUR	31/12/2022
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	11 419,00	EUR	31/12/2022
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	68 750,00	EUR	14/03/2023
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	14 125,00	EUR	31/03/2023
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	16 100,00	EUR	31/03/2023
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	22 153,27	EUR	31/03/2023
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	19 119,78	EUR	31/03/2023
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	16 499,16	EUR	31/03/2023
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	7 552,25	EUR	31/03/2023
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	21 875,00	EUR	08/04/2023
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	14 500,00	EUR	27/05/2023
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	18 250,00	EUR	03/06/2023
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	15 000,00	EUR	15/07/2023
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	21 250,00	EUR	26/10/2023
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	42 757,00	EUR	06/11/2023
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	16 250,00	EUR	09/02/2024
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	26 750,00	EUR	23/06/2024
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	14 119,75	EUR	08/09/2024
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	23 190,00	EUR	01/10/2024
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	19 766,25	EUR	01/10/2024
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	49 953,92	EUR	31/10/2024
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	29 564,53	EUR	30/04/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 500,00	EUR	30/04/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 000,00	EUR	14/06/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	55900	EUR	23/08/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 500,00	EUR	08/09/2025
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	12 712,50	EUR	29/10/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	44 820,00	EUR	03/11/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	9 333,33	EUR	31/12/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	46 250,00	EUR	31/12/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	17 570,00	EUR	30/03/2026
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	103 081,37	EUR	31/03/2026

Banque émettrice	Type de garantie	Objet de couverture	Montant	Devise	Fin validité
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	23 000,00	EUR	05/04/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	37 127,40	EUR	30/05/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	58 000,00	EUR	30/06/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	31 280,69	EUR	30/06/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	34 665,25	EUR	30/06/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	29 684,67	EUR	30/09/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	76 000,00	EUR	30/12/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	9 382,00	EUR	07/01/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	19 240,00	EUR	22/01/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	23 381,00	EUR	01/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	36 666,67	EUR	07/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	39 160,00	EUR	10/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	25 550,00	EUR	22/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	31 250,00	EUR	28/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	38 266,86	EUR	31/03/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	11 250,00	EUR	07/04/2027
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	20 930,00	EUR	31/07/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	174 760,00	EUR	31/07/2027
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	22 218,75	EUR	18/09/2027
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	159 187,58	EUR	01/10/2027
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	148 091,50	EUR	31/12/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	17 100,00	EUR	28/02/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	40 000,00	EUR	31/03/2028
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	44 652,50	EUR	01/08/2028
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	44 271,63	EUR	30/09/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	51 933,00	EUR	30/09/2028
CIC	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	13 700,00	EUR	21/10/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	10 837,50	EUR	31/10/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	10 837,50	EUR	31/10/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	20 810,00	EUR	20/11/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	20 810,00	EUR	20/11/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	27 830,00	EUR	25/12/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	27 830,00	EUR	25/12/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	137 500,00	EUR	28/02/2029
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	137 500,00	EUR	28/02/2029
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 862,50	EUR	22/09/2029
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 862,50	EUR	22/09/2029
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 000,00	EUR	07/01/2030
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 000,00	EUR	07/01/2030
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	112 500,00	EUR	02/04/2030
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	112 500,00	EUR	02/04/2030
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	15 625,00	EUR	08/04/2030
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	15 625,00	EUR	08/04/2030
CIC	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	16 250,00	EUR	06/07/2030
CIC	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	248 340,25	EUR	14/06/2032
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	83 200,00	EUR	17/07/2027
BNP	CAUTION DOUANE	DOUANES	2 200 000,00	EUR	A MAIN LEEVE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	8 194,13	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	3 430,10	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	3 430,10	EUR	INDETERMINEE

LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	7 368,32	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	8 194,13	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	3 430,10	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	3 430,10	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	43 800,00	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	7 368,32	EUR	INDETERMINEE
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	22 218,75	EUR	INDETERMINEE
Lettre de patronage		IDKids Italy	5 000 000,00	EUR	INDETERMINEE

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	1 086
Agents de maîtrise et Techniciens	659
Employés	413
Ouvriers	
Total	2 158

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

OKAIDI
Société par actions simplifiée
au capital de 2.928.240 euros
Siège social : 162 Bd de Fourmies
59100 ROUBAIX
N°398 110 445 RCS LILLE MÉTROPOLE

EXTRAIT DU
PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,
Le trente juin,
A 18 heures,

[...]

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de (14 351 587) €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte de l'absence de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associé donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Décision adoptée.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation de résultat

L'associé décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (14 351 587) €, de la manière suivante :

Aux autres réserves	-14 351 587 €
---------------------	---------------

Pour les porter de 39 871 254 € à 25 519 667 €

Total affecté :	-14 351 587 €
------------------------	----------------------

Rappel des dividendes distribués

L'associé prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

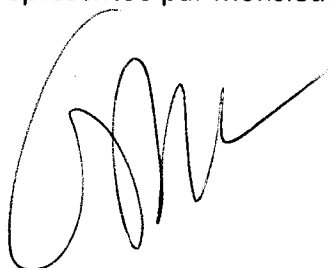
Exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres Revenus distribués	Dividende bénéficiant à des personnes morales ou des personnes physiques non domiciliées en France
2018	-	-	-
2017	-	-	4.000.000
2016	-	-	6.500.692,80 €

Décision adoptée.

[...]

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Président : ID GROUP représentée par Monsieur Grégoire DUFOREST



PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex
S.A.S. au capital de € 2 510 460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Okaidi

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Okaidi,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Okaidi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 18 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société procède à chaque clôture :

- à un test de dépréciation des actifs incorporels et corporels selon les modalités décrites en notes « 3.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles » et « 3.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles » de l'annexe ;
- à un test de dépréciation des titres immobilisés selon les modalités décrites en note « 3.1.5 Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation et de la détermination de ces provisions, et apprécié les données ainsi que les hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons apprécié la pertinence des estimations retenues.

Votre société a constitué des provisions pour risques et charges, incluant des provisions pour cartes fidélité et pour indemnités de départ à la retraite, telles que décrites en note « 3.2.3 Provisions pour risques et charges » de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons examiné les modalités de détermination de ces provisions, et apprécié les données ainsi que les hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons apprécié la pertinence des estimations retenues.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous avons vérifié leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 18 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 19 juin 2020

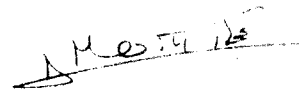
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG Audit

 2020.06.1
9 12:49:56
+02'00'

Philippe Aerts



Antoine Moitié

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS OKAIDI SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 9 8 1 1 0 4 4 5 0 0 0 3 6		Néant		*	
				Exercice N clos le,		N-1	
				31122019		31122018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	27 011 865	18 747 938	18 784 804
		Fonds commercial (1)	AH	AI	13 031 111	36 239 531	44 116 994
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	10 100	1 626 277	1 619 653
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	14 925 533	4 000 730	1 808 765
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	89 565 789	20 477 536	27 094 684
		Immobilisations en cours	AV	AW		4 049 515	5 059 564
		Avances et acomptes	AX	AY		139 562	669 537
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	3 575 281	21 742 626	21 713 576
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	1 002 622	4 227 452	4 182 163
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG		365 401	365 401
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		7 203 015	7 106 941
TOTAL (II)		BJ	BK	149 122 304	118 819 588	132 522 086	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		2 085 069	2 184 940
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	1 110 717	86 566 864	90 208 882
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		211 094	171 557
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 301 910	36 703 517	25 364 700
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 583 568	62 544 778	57 288 782
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG		5 520 157	9 185 747
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		10 318 299	5 378 506
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	CK	14 996 196	203 949 781	189 783 116
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			338 609	862 511	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	164 118 501	323 107 979	323 167 714
Renvois : (1) Dont droit au bail :		24 577 743	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 928 240)	DA	2 928 240	2 928 240
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 069 175	1 069 175
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	292 824	292 824
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	39 871 254	52 041 952
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(14 351 587)	(12 170 697)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	1 282 828	2 660 086
	TOTAL (I)	DL	31 092 735	46 821 581
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 887 548	6 966 838
	Provisions pour charges	DQ	6 199 950	853 430
	TOTAL (III)	DR	9 087 498	7 820 269
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 402 117	826 986
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	126 175 165	118 568 588
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	108 116 043	104 868 548
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 918 126	30 091 604
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 628 722	3 690 474
Compte régul.	Autres dettes	EA	14 657 902	6 923 221
	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 078 429	2 967 086
	TOTAL (IV)	EC	281 976 507	267 936 509
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	951 238	589 354
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	323 107 979	323 167 714
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	281 976 507	267 936 509
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 402 078	826 986

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	339 371 666	FB	123 283 907	FC	462 655 573	357 521 261
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		130 954 441
		FG	20 440 764	FII	8 267 092	FI	28 707 856	34 689 751
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	359 812 430	FK	131 550 999	FL	491 363 430	523 165 455
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	1 743 982	1 458 594
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	9 435 368	10 126 864
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 300 976	88 004
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	507 843 758	534 838 918
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	252 400 793	274 875 585
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 022 068	(2 902 202)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 680 948	3 509 124
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	71 795	(86 729)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	132 761 948	138 435 510
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 006 749	6 895 006
	Salaires et traitements*					FY	60 531 107	61 968 596
	Charges sociales (10)					FZ	19 645 312	22 187 282
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	14 014 080	13 161 968
						GB		
						GC	2 893 907	3 168 125
						GD	2 595 593	3 523 292
	Autres charges (12)					GE	9 252 851	7 511 640
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	507 877 156	532 247 200
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(33 398)	2 591 718
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 020 927	699 758
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		563 325
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	3 780 372	1 006 715
	Différences positives de change					GN	519 490	98 524
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5 320 790	2 368 323
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	3 084 784	8 457 281
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 384 083	3 227 241
	Différences négatives de change					GS	68 867	639 687
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	8 537 735	12 324 211
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 216 945)	(9 955 887)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(3 250 343)	(7 364 168)

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS OKAIDI SAS</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 042 674	231 812
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	512 295	539 723
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	4 126 893	3 909 475
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	6 681 863	4 681 011
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 219 625	2 487 193
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 461 743	170 369
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	12 530 172	8 341 376
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	19 211 542	10 998 939
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				II	(12 529 678)	(6 317 927)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(1 428 434)	(1 511 399)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	519 846 412	541 888 253
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	534 197 999	554 058 951
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(14 351 587)	(12 170 697)
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	1 020 927	1 263 084
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	3 594 912	3 207 119
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)		HX	1 837 264	3 523 292
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 492 736	2 466 754
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	5 300 976	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	8 515 036	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
joindre en annexe :						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Prov impairment - incorporels				7 565 274		
Prov impairment - Corporels				2 307 462		
VNC sortie d'immos - Incorporels				2 271 902		
VNC sortie d'immos - Corporels				22 798		
Dotation IDR				1 929 732		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	93 082 696	KE		KF	6 670 480	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	18 971 925	KT	KU	1 131 242
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	91 993 113	KW		KX	3 654 044	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	18 310 430	LC		LD	1 172 933	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	5 059 564	LI		LJ	4 049 515	
	Avances et acomptes					LK	669 537	LL		LM	139 562	
	TOTAL III					LN	135 004 571	LO		LP	10 147 297	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	32 258 170	8V		8W	126 880
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	7 472 342	IU		IV	787 205		
TOTAL IV					IQ	39 730 513	LR		LS	914 085		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	267 817 781	OH		OJ	17 731 864		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	3 086 352	LW	96 666 824	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	1 176 903	MK	18 926 264	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM	4 340 155	MN	91 307 001	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	747 039	MT	18 736 324	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours			MY	5 059 564	MZ		NA	4 049 515	NB	
	Avances et acomptes			NC	669 537	ND		NE	139 562	NF		
	TOTAL III			IV	5 729 101	NG	6 264 098	NH	133 158 668	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations			I0		0X	1 837 068	0Y	30 547 982	0Z	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	691 131	2F	7 568 416	2G			
TOTAL IV			I3		NJ	2 528 199	NK	38 116 399	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	5 729 101	OK	11 878 650	OL	267 941 893	0M			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	21 345 253	PF	5 689 161	PG	12 449	PH	27 021 965		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	14 351 350	QA	1 748 648	QB	1 174 465	QC	14 925 533		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	68 234 861	QE	5 631 447	QF	4 320 015	QG	69 546 293		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 973 998	QM	1 672 526	QN	746 818	QO	15 899 705		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	97 560 210	QV	9 052 622	QW	6 241 299	QX	100 371 533		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	118 905 463	ØP	14 741 784	ØQ	6 253 749	ØR	127 393 498		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	1 377 258	P8	P9	Q1	(1 377 258)		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4				
	Ins. gales, agenc et am. des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	1 377 258	NT	NU	NV	(1 377 258)		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	1 377 258	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(1 377 258)		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	2 660 086	TM	1 377 258
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	2 660 086	TS	1 377 258
Provisions pour risques et charges				TT	1 282 828
	Provisions pour litiges	4A	821 787	4B	246 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	1 088 251	4F	933 581
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	
	Provisions pour pertes de change	4T	862 511	4U	338 609
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	595 041	4Y	2 204 595
	Provisions pour impôts (1)	5B	258 389	5C	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	4 194 288	5W	802 538
	TOTAL II	5Z	7 820 269	TV	4 525 325
Provisions pour dépréciation				TW	3 258 096
	sur immobilisations	6A	7 215 991	6B	7 565 274
		6E	2 811 809	6F	2 307 462
		02		03	
		9U	3 639 957	9V	
		06	2 722 472	07	52 542
	Sur stocks et en cours	6N	1 462 692	6P	1 110 717
	Sur comptes clients	6T	2 800 083	6U	889 626
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	10 435 109	6Y	3 925 806
	TOTAL III	7B	31 088 116	TY	15 851 429
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	41 568 473	UB	20 376 754
				UC	14 849 898
				UE	5 489 501
				UF	6 942 632
Dont dotations et reprises				UG	3 084 784
				UH	3 780 372
				UI	4 126 893

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	5 230 074	UM		UN	5 230 074			
	Prêts (1) (2)		UP	365 401	UR		US	365 401			
	Autres immobilisations financières		UT	7 203 015	UY		UW	7 203 015			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	2 347 664				2 347 664			
	Autres créances clients		UX	36 657 763		36 657 763					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	291 787		291 787					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	17 412		17 412					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	92 214		92 214					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 693 711		6 693 711					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	192 737		192 737					
	Groupe et associés (2)		VC	40 298 466		40 298 466					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	26 542 017		26 542 017					
	Charges constatées d'avance		VS	10 318 299		10 318 299					
	TOTALUX			VT	136 250 564	VU	121 104 409	VV	15 146 155		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 402 117		1 402 117						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	541 989		541 989						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	108 116 043		108 116 043						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 463 710		6 463 710						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 573 265		5 573 265						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	418 669		418 669						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 571 793		8 571 793						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 890 688		4 890 688						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 628 722		1 628 722						
Groupe et associés (2)		VI	125 633 176		125 633 176						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	14 657 902		14 657 902						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	4 078 429		4 078 429						
TOTALUX			VY	281 976 507	VZ	281 976 507					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evènements post-clôture	2
2	Principes, règles et méthodes comptables	4
3	Informations relatives au bilan	5
3.1	ACTIF	5
3.1.1	Tableau des immobilisations	5
3.1.2	Tableau des amortissements	5
3.1.3	Immobilisations incorporelles	5
3.1.4	Immobilisations corporelles	6
3.1.5	Immobilisations financières	7
3.1.6	Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales	8
3.1.7	Cautions, Avals et Garanties accordées par la société-mère à ses filiales	8
3.1.8	Dividendes perçus par les filiales	8
3.1.9	Stocks	9
3.1.10	Créances	9
3.1.11	Valeurs mobilières et disponibilités	10
3.1.12	Comptes de régularisation	10
3.1.13	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	10
3.2	PASSIF	11
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	11
3.2.2	Capital	11
3.2.3	Provisions pour risques et charges	11
3.2.4	Dettes financières	13
3.2.5	Autres dettes	13
3.2.6	Comptes de régularisation	13
4	Informations relatives au compte de résultat	14
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	14
4.2	Résultat financier	14
4.3	Résultat exceptionnel	15
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	15
4.4.1	Transfert de charges	15
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	16
5	Autres informations	17
5.1	Engagements financiers	17
5.1.1	Autres engagements	17
5.2	Effectif moyen	20
5.3	Engagement formation au titre du CPF	20
5.4	Rémunération des dirigeants	20

1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Les événements marquants de l'année 2019 concernent principalement notre parc de magasins :

- Sur l'enseigne Okaidi (marques Okaidi et Obaïbi) :
 - Ouverture de 9 magasins en propre correspondant tous à des déménagements de cellule, 1 magasin outlet et 2 magasins en franchise en France et 24 magasins en franchise à l'international,
 - Fermeture de 8 magasins en propre, 1 magasin en franchise en France ainsi que de 13 magasins en franchise à l'international
 - A fin 2019, notre parc s'établit en France à 334 magasins détenus en propre, 40 en franchise et 5 en outlet. A l'international de 233 magasins en franchise.
- Sur l'enseigne Oxybul (marques Oxybul Eveil & Jeux et marques nationales) :
 - Pas d'ouverture en propre cette année,
 - Fermeture de 5 magasins,
 - A fin 2019, notre parc s'établit à 32 magasins, tous détenus en propre.
- Sur l'enseigne Id Kids (multimarques dans le monde de l'enfant) :
 - **Ouverture de 2 magasins détenus en propre**, et 1 magasin en franchise
 - Pas de fermeture,
 - A fin 2019, notre parc s'établit à 24 magasins (21 en propre, et 3 en franchise).

Nomination d'un nouveau représentant permanent du Président – Décision du 28/06/2019

Monsieur Grégoire DUFOREST a été nommé comme représentant permanent du Président à compter du 30/06/2019 pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de la décision annuelle appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021.

Démission d'un Directeur Général – Décision du 28/06/2019

La démission de Monsieur Alexis DE SEZE a été actée par le Président à compter du 30 juin 2019, Monsieur Gauthier WATRELOT devenant ainsi l'unique Directeur Général de la Société.

Nomination d'un co-Commissaire aux comptes – Décision du 30/09/2019

La société ERNST & YOUNG AUDIT a été nommé comme co-Commissaire aux comptes pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de la décision annuelle appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

1.2 Evénements post-clôture

Les revenus attendus par Okaidi, sur l'exercice 2020, vont être impactés de manière directe ou indirecte par la pandémie de Covid-19. Dès la mi-mars 2020, les mesures de fermetures administratives ont entraîné des arrêts de services et autres conséquences d'exploitation, au niveau des sociétés logistiques ainsi que pour tous les réseaux de distribution, quel qu'en soit le mode d'exploitation (propre ou franchise).

Pour faire face à cette situation et afin d'en limiter, au maximum, les effets, la société Okaidi a eu recours aux différents dispositifs de chômage partiel et autres formes de soutien des différents états dans lesquels il est implanté.

A la date d'arrêté des comptes, les incidences, de cet événement en-cours, sur l'activité et la situation financière de la société ne peuvent être déterminées précisément.

La société ID Valeurs, holding animatrice et financière du Groupe, a sollicité le soutien de partenaires financiers (historiques et nouveaux) qui lui ont accordé des financements additionnels, notamment dans le cadre d'un PGE, pour un montant total de 130M€, afin de permettre aux différentes sociétés du Groupe de disposer des ressources financières afin de surmonter les effets de la crise économique découlant de la pandémie de Covid-19.

Grâce à la mise en place de ces différents dispositifs, la continuité d'exploitation de la société Okaidi n'est pas menacée dans les 12 prochains mois."

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC n°2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 *Evaluation*

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les frais de développement liés aux projets informatiques sont immobilisés dès lors qu'ils correspondent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ou de viabilité économique.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des malis de fusion (13 299 K€) issus des différents rachats opérés.

3.1.3.2 *Amortissement*

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	18 mois à 3 ans	Linéaire	12 mois

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 *Dépréciation des immobilisations incorporelles*

Les fonds commerciaux et les droits au bail attachés aux magasins font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables

survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2019, la dépréciation sur les éléments incorporels s'élève à 13 031 k€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
80	13 031,11

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	3 à 20 ans	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2019 la dépréciation sur les éléments corporels s'élève à 4 120 k€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
82	4 119,79

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et Participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
ID Project 2	-14,21	100%	5	5		- 114	- 5
Play ID	-4,94	100%	5	5		-	- 1
GIE Avignon	0,00	0,95%	670	670		-	-
			-	-			
International							
Spain	-5 009,06	100%	5 069	5 069	3 500	21 687	- 345
Belgium	-2 300,51	99,97%	2 899	2 899		2 950	98
Italy	-10 107,74	100%	9 175	9 175		61 825	153
Netherland	-1 722,28	100%	890	-		-	- 7
Canada(2)	1 148,60	100%	0	0	682	1 419	- 140
Shanghai (3)	-772,63	100%	1 958	1 346		11 714	- 1 665
Okaidi Northen Ireland ltd (1)	0,00	100%	45	-	-	-	-
Eire (1)	0,00	100%	20	-	-	-	-
Germany	4 120,20	100%	1 625	-	-	9 137	- 704
Québec(2)	2 451,69	100%	0	0	-	5 155	- 2 736
Poland(4)	5 517,38	100%	449	0	-	6 442	- 1 526
Luxembourg	-611,24	100%	13	13		7 029	186
Hong Kong (5)	272,49	100%				1 818	- 272
Japon(6)	2 893,86	100%	79	79		1 647	- 1
Suisse (7)	-462,56	100%	2 449	2 449		8 804	185
Total	-4 600,95		25 351	21 711	4 182	139 514	- 6 778

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Une dépréciation des créances rattachées est constituée lorsque la dépréciation des titres et des prêts ne suffit pas à absorber l'écart constaté entre la valeur des titres détenus par la société mère et la valeur recouvrable.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations des titres au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant dépréciation	% de depreciation
OKAIDI Québec	0	100%
Okaidi Poland	449	100%
Okaidi Shanghai	611	31%
Okaidi Netherlands	890	100%
Okaidi Germany	1 625	100%
Total	3 575	

3.1.5.3 Dépréciation des créances immobilisées

Les dépréciations des créances rattachées à des participations au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Filiales	Créance_Prêts	% de dépréciation
OKAIDI QUEBEC	190	100%
GERMANY	663	100%
OKAIDI POLOGNE	149	100%
Total	1 003	

3.1.6 Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.7 Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.8 Dividendes perçus par les filiales

Néant

3.1.9 Stocks

3.1.9.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2019	Dépréciation 2019	Valeur nette 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2018
Produits finis	61 848	- 1 111	60 737	65 744
Transit	25 830		25 830	24 493
Matières premières et fournitures	2 085		2 085	2 157
Total	89 763	- 1 111	88 652	92 394

La variation des stocks entre 2018 et 2019 s'explique par :

- L'augmentation du stock en transit correspondant à l'anticipation des achats de la saison été 2020,
- La baisse du stock de produits finis par une meilleure stratégie des achats et du circuit d'approvisionnement permettant la baisse des résiduels des saisons antérieures (- 4 038 K€)

3.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à

hauteur de leur de valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.10 Créances

3.1.10.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	2 691
Avoirs à recevoir	1 729
Autres produits à recevoir	75
Total	4 495

3.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

3.1.12 Comptes de régularisation

3.1.12.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	7 946
Charges locatives	966
Maintenance IT	1 212
Autres charges constatées d'avance	194
Total	10 318

3.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont :

- Soit comptabilisés au taux couvert lorsqu'ils sont effectivement couverts par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordée par IDV (ils ne font de ce fait l'objet d'aucune réévaluation à la clôture) ;
- Soit comptabilisés au cours du jour de l'opération, puis réévalués à la clôture de l'exercice au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2019, il a été constaté un écart de conversion actif de 339 k€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecarts de conversion Actif	339
Ecarts de conversion Passif	- 951

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2019	Affectation Résultat 2018	Résultat 2019	Provisions réglementées	Clôture 2019
Capital social	-2 928,24				-2 928,24
Primes et réserves	-53 403,95	12 170,70			-41 233,25
Report à nouveau	0,00				0,00
Résultat	12 170,70	-12 170,70	14 351,59		14 351,59
Provisions réglementées	-2 660,09			1 377,26	-1 282,83
Total	-46 821,58	0,00	14 351,59	1 377,26	-31 092,74

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 183 015 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	183 015	2 928 240
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	183 015	2 928 240

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société OKAÏDI SA est consolidée au sein du groupe ID Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers
d'euros

	Ouverture 2019	Dotations	Reprises	Reprises non utilisées	Clôture 2019
Prud'hommes	306	32	-32	-85	221
Litiges juridiques	821	246	-180	-40	847
Fidélité	2 919	223			3 142
Stocks	237	199		-237	199
Indemnité départ en retraite	595	2 205			2 800
Change	863	339		-863	339
Résiduels filiales	1 088	934		-1 088	934
Retour sur ventes	633	233		-634	233
Provision pour impôt	258				258
Autres	99	116		-99	115
Total	7 820	4 525	-212	-3 046	9 087

La société Okaidi dispose d'un programme fidélité permettant à ses clients membres d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès à des chèques fidélité,
- des chèques naissances pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires pour les enfants des clients.

Elle constitue ainsi à chaque clôture une provision au titre :

- des points / chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients membres à cette date.
- Des chèques anniversaires à distribuer en 2020 aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques. Au 31 décembre 2019, cette provision s'établit à 3 142 k€.

2.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 2 800 k€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

L'avis de la CNCC EC 2018-17 a clarifié le traitement à retenir en normes françaises pour le calcul du taux de turnover. La recommandation est d'inclure uniquement les démissions.

Nous avons tenu compte de ce changement dans le calcul de l'engagement au 31/12/2019. L'impact de ce changement de taux dans le calcul est une dotation complémentaire de 1 930 K€ au 31/12/2019, comptabilisée en résultat exceptionnel.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivantes :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	0,64%	Taux de marché au 31/10/2019, fondé sur les obligations d'entreprise de 1ère catégorie (1,61% en n-1)
Taux de progression des salaires	2,5%	Idem n-1
Taux de charges sociales	45%	Idem n-1
Table de mortalité	INSEE	
Table de turn-over		Propre à l'entreprise

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent principalement de :

- Compte courant ID Valeur 125 330 K€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	-1 402
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	-82 617
Dettes sociales	-8 818
Dettes fiscales	-3 925
Autres Dettes	-248
Total	-96 762

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2019, les produits constatés d'avance s'élèvent à 4 078 k€ correspondant à la participation des bailleurs aux travaux d'aménagements.

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	339 372	123 284	462 656
Production vendue de services			-
Production vendue de biens	20 441	8 267	28 708
Total	359 812	131 551	491 363

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant	
Produits financiers		
Reprise dépréciation des immo. Financières	-	3 780
Intérêts des comptes courants	-	1 021
Reprise provision risque de change n-1		-
Gains de change	-	519
Dividendes perçus		-
Autres		-
Sous-total_Produits financiers	-	5 321
Charges financières		
Dépréciation des immo. Financières		3 085
Intérêts des comptes courants		5 384
Provision pour risque de change		-
Pertes de change		69
Autres		-
Sous-total_Charges financières		8 538
Résultat financier		3 217

4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Natures	Montant
Produits exceptionnels	
indemnités d'exploitation et de résiliation de bail	1 662,50
Rep Impairment - incorporels	1 750,15
Rep Impairment - Corporels	999,48
Reprise amortissement dérogatoire	1 377,26
Produits sur franchise de loyer locaux Nanterre	436,27
Produits de cession d'immo	290,00
Profit sur antériorité / Fournisseurs	119,19
Autres	47,01
Sous-total_Produits exceptionnels	6 681,86
Charges exceptionnelles	
Prov impairment - incorporels	-7 565,27
Prov impairment - Corporels	-2 307,46
VNC sortie d'immos - Incorporels	-2 271,90
VNC sortie d'immos - Corporels	-22,80
Dotation IDR	-1 929,73
Dons	-1 837,26
Pertes sur fermetures titres Irlande (nord et Sud)	-1 320,68
Reprise Provision sur titres - Irlande (Nord et Sud)	-64,68
Projet DSI Abandonné	-815,27
Amortissements accélérés sortie d'immos	-727,70
Perte sur Fournisseurs débiteurs	-203,55
Indemnité Renonciation et rupture de bail	-98,00
pénalités et amendes fiscales	-12,64
Autres	-34,59
Sous-total_Charges exceptionnelles	-19 211,54
Résultat exceptionnel	-12 529,68

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
VARIATION DE STOCK DONS	- 1 426
CHARGES DE PERSONNEL	- 733
SINISTRES	- 179
DIVERS	- 155
Total	- 2 493

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société OKAIDI est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SAS depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	- 3 250	-	- 3 250
Exceptionnel	- 12 530	-	- 12 530
Participation		-	-
Crédit d'impôt		1 428	1 428
Total	- 15 780	1 428	- 14 352

Les dons effectués au cours de l'exercice ont généré un crédit d'impôt de 1 428 K€ représentant 60% de leur valeur.

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 87 929 k€ dont 55 665 k€ sont utilisés au 31/12/2019.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par OKAIDI vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à OKAIDI.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à OKAIDI annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

MONTANT	DEVISE	TYPE DE GARANTIE	Échéance
100000	EUR	SBLC	06/04/2020
200000	EUR	CHEQUES	09/04/2020
400000	EUR	SBLC	24/04/2020
100000	EUR	SBLC	15/05/2020
250000	EUR	GARANTIE BANCAIRE	31/05/2020
50000	EUR	SBLC	31/05/2020
550000	USD	SBLC	25/06/2020
700000	EUR	SBLC	26/06/2020
200000	EUR	SBLC	30/06/2020
300000	EUR	SBLC	05/07/2020
120000	EUR	GARANTIE BANCAIRE	31/07/2020
300000	EUR	SBLC	31/07/2020
480000	EUR	SBLC	15/08/2020
200000	EUR	SBLC	01/09/2020
200000	EUR	SBLC	19/11/2020
250000	EUR	SBLC	30/11/2020
2450000	USD	SBLC	31/12/2020
150000	EUR	SBLC	31/12/2020
250000	EUR	SBLC	31/12/2020
50000	EUR	SBLC	31/12/2020
50000	EUR	SBLC	31/12/2020
300000	USD	SBLC	31/12/2020
100000	EUR	SBLC	31/12/2020
50000	EUR	SBLC	31/12/2020
270000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	02/01/2021
500000	EUR	SBLC	05/01/2021
100000	EUR	SBLC	21/01/2021
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	31/07/2023
45000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	31/07/2025
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	31/12/2045
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	ILLIMITE
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	ILLIMITE
50000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
500000	CNY	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
400000	CNY	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
400000	CNY	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
200000	CNY	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
400000	CNY	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
200000	CNY	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
70000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
70000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
65000	USD	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
35000	USD	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
35000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
50000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
40000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
50000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE

5.1.1.2 Engagements donnés

Banque émettrice	Type de garantie	Objet de couverture	Montant	Devise	Fin validité
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	40 000,00	EUR	31/03/2020
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	11 200,00	EUR	03/07/2020
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	135 437,50	EUR	03/09/2020
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	50 000,00	EUR	30/09/2021
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	15 000,00	EUR	30/11/2021
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	15 000,00	EUR	30/11/2021
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	12 820,38	EUR	01/01/2022
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	9 931,50	EUR	28/06/2022
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	63 580,50	EUR	14/07/2022
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	154 554,50	EUR	14/07/2022
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	44 750,00	EUR	30/09/2022
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	18 337,50	EUR	08/11/2022
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	16 250,00	EUR	02/12/2022
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	11 283,84	EUR	31/12/2022
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	10 152,52	EUR	31/12/2022
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	11 419,00	EUR	31/12/2022
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	68 750,00	EUR	14/03/2023
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	14 125,00	EUR	31/03/2023
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	16 100,00	EUR	31/03/2023
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	22 153,27	EUR	31/03/2023
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	19 119,78	EUR	31/03/2023
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	16 499,16	EUR	31/03/2023
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	7 552,25	EUR	31/03/2023
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	21 875,00	EUR	08/04/2023
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	14 500,00	EUR	27/05/2023
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	18 250,00	EUR	03/06/2023
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	15 000,00	EUR	15/07/2023
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	21 250,00	EUR	26/10/2023
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	42 757,00	EUR	06/11/2023
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	16 250,00	EUR	09/02/2024
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	26 750,00	EUR	23/06/2024
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	14 119,75	EUR	08/09/2024
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	23 190,00	EUR	01/10/2024
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	19 766,25	EUR	01/10/2024
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	49 953,92	EUR	31/10/2024
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	29 564,53	EUR	30/04/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 500,00	EUR	30/04/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 000,00	EUR	14/06/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	55900	EUR	23/08/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 500,00	EUR	08/09/2025
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	12 712,50	EUR	29/10/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	44 820,00	EUR	03/11/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	9 333,33	EUR	31/12/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	46 250,00	EUR	31/12/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	17 570,00	EUR	30/03/2026
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	103 081,37	EUR	31/03/2026

Banque émettrice	Type de garantie	Objet de couverture	Montant	Devise	Fin validité
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	23 000,00	EUR	05/04/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	37 127,40	EUR	30/05/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	58 000,00	EUR	30/06/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	31 280,69	EUR	30/06/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	34 665,25	EUR	30/06/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	29 684,67	EUR	30/09/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	76 000,00	EUR	30/12/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	9 382,00	EUR	07/01/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	19 240,00	EUR	22/01/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	23 381,00	EUR	01/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	36 666,67	EUR	07/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	39 160,00	EUR	10/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	25 550,00	EUR	22/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	31 250,00	EUR	28/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	38 266,86	EUR	31/03/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	11 250,00	EUR	07/04/2027
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	20 930,00	EUR	31/07/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	174 760,00	EUR	31/07/2027
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	22 218,75	EUR	18/09/2027
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	159 187,58	EUR	01/10/2027
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	148 091,50	EUR	31/12/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	17 100,00	EUR	28/02/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	40 000,00	EUR	31/03/2028
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	44 652,50	EUR	01/08/2028
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	44 271,63	EUR	30/09/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	51 933,00	EUR	30/09/2028
CIC	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	13 700,00	EUR	21/10/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	10 837,50	EUR	31/10/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	10 837,50	EUR	31/10/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	20 810,00	EUR	20/11/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	20 810,00	EUR	20/11/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	27 830,00	EUR	25/12/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	27 830,00	EUR	25/12/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	137 500,00	EUR	28/02/2029
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	137 500,00	EUR	28/02/2029
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 862,50	EUR	22/09/2029
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 862,50	EUR	22/09/2029
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 000,00	EUR	07/01/2030
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 000,00	EUR	07/01/2030
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	112 500,00	EUR	02/04/2030
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	112 500,00	EUR	02/04/2030
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	15 625,00	EUR	08/04/2030
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	15 625,00	EUR	08/04/2030
CIC	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	16 250,00	EUR	06/07/2030
CIC	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	248 340,25	EUR	14/06/2032
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	83 200,00	EUR	17/07/2027
BNP	CAUTION DOUANE	DOUANES	2 200 000,00	EUR	A MAIN LEEVE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	8 194,13	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	3 430,10	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	3 430,10	EUR	INDETERMINEE

LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	7 368,32	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	8 194,13	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	3 430,10	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	3 430,10	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	43 800,00	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	7 368,32	EUR	INDETERMINEE
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	22 218,75	EUR	INDETERMINEE
Lettre de patronage		IDKids Italy	5 000 000,00	EUR	INDETERMINEE

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	1 086
Agents de maîtrise et Techniciens	659
Employés	413
Ouvriers	
Total	2 158

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.